

Le Riézois

Bulletin municipal
de la Commune de Riez



N° 10
Juillet - Août - Septembre 2003

Le mot du Maire



Je voudrais m'adresser à la jeunesse riézoise et des alentours. L'été arrive, de nombreuses fêtes sont aux programmes dans chaque village. Les soirées se prolongent, les rentrées sont plus tardives. Aussi faites-vous la morale, anticipez le danger qui vous guette. À chaque sortie, l'un d'entre vous doit se dévouer, doit rester sobre et être capable de conduire le véhicule, d'assurer la sécurité de tout le groupe. Prudence, ne gâchons pas la fête.

Nous avons tous eu des moments difficiles et des peines à surmonter. Profitons ensemble des nombreux moments de joie et de satisfaction.

La saison estivale se présente dans d'excellentes conditions. Je souhaite que chacun d'entre vous prenne beaucoup de plaisir à toutes les manifestations qui vont se dérouler. Un petit programme récapitulatif des activités est à votre disposition au Bureau du Tourisme.

Compte rendu sommaire

de la séance ordinaire du Conseil Municipal
du vendredi 28 mars 2003

Présents : tous les Conseillers en exercice à l'exception de :

Excusé : J.-P. Faucon qui donne pouvoir à C. Bianchi.

M^{me} Céline Amelot a été élue secrétaire de séance.

17.03 : AFFECTATION DE RÉSULTAT - EAU ET ASSAINISSEMENT

Reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2002 dès le vote du Budget Primitif au vu de la balance générale certifiée par M. le Trésorier constatant un excédent de fonctionnement de 167 453,37 €.

18.03 : AFFECTATION DE RÉSULTAT - ORDURES MÉNAGÈRES

Reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2002 dès le vote du Budget Primitif au vu de la balance générale certifiée par M. le Trésorier constatant un excédent de fonctionnement de 35 909,82 €.

19.03 : AFFECTATION DE RÉSULTAT - ZONE D'ACTIVITÉS DE MILLE FLEURS

Reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2002 dès le vote du Budget Primitif au vu de la balance générale certifiée par M. le Trésorier constatant un excédent de fonctionnement de 14 673,04 €.

20.03 : AFFECTATION DE RÉSULTAT - CIMETIÈRE

Reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2002 dès le vote du Budget Primitif au vu de la balance générale certifiée par M. le Trésorier constatant un déficit de fonctionnement de 13 930,52 €.

21.03 : AFFECTATION DE RÉSULTAT - LOTISSEMENT

Reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2002 dès le vote du Budget Primitif au vu de la balance générale certifiée par M. le Trésorier constatant un déficit de fonctionnement de 1 522,51 €.

22.03 : AFFECTATION DE RÉSULTAT - BUDGET GÉNÉRAL

Reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2002 dès le vote du Budget Primitif au vu de la balance générale certifiée par M. le Trésorier constatant un excédent de fonctionnement de 490 578,95 €.

23.03 : VOTE DES TAUX

Le produit fiscal attendu est de 729 267 €, le coefficient de variation proportionnelle est de 1,000000.

24.03 : BUDGET PRIMITIF 2003 - EAU ET ASSAINISSEMENT

S'équilibre en section d'exploitation à la somme de 263 440 € et en section d'investissement à 323 448 €.

25.03 : BUDGET PRIMITIF 2003 - ORDURES MÉNAGÈRES

S'équilibre en section d'exploitation à la somme de 46 886 € et en section d'investissement à 56 675 €.

26.03 : BUDGET PRIMITIF 2003 - ZONE D'ACTIVITÉS DE MILLE FLEURS

S'équilibre en section d'exploitation à la somme de 665 978 € et en section d'investissement à 667 343 €.

27.03 : BUDGET PRIMITIF 2003 - CIMETIÈRE

S'équilibre en section d'exploitation à la somme de 13 931 €.

28.03 : BUDGET PRIMITIF 2003 - LOTISSEMENT

S'équilibre en section d'exploitation à la somme de 1 360 000 € et en section d'investissement à 1 360 000 €.

29.03 : BUDGET PRIMITIF 2003 - BUDGET GÉNÉRAL

S'équilibre en section d'exploitation à la somme de 1 864 803 € et en section d'investissement à 1 395 263 €.

30.03 : SUBVENTION D'ÉQUILIBRE

Une subvention de 2 000 € est versée au CCAS.

31.03 : SUBVENTION

Les subventions suivantes sont attribuées aux associations : Amicale Cyclo-tourisme 229 €, Amicale des Secouristes 458 €, Amicale des Anciens Combattants/ACPG 153 €, Ateliers des Lavandes 153 €, École de Musique 2 287 €, École de Ski 1 296 €, Entente Riézoise de Basket 1 068 €, Gymnastique Volontaire 229 €, La Prévention Routière 153 €, Le Secours Catholique 153 €, La Sauce 3 000 €, Lire Aujourd'hui 153 €, Point d'Orgue 992 €, Réveil Musical Riézois 229 €, FNACA 153 €, Foyer Socio-Éducatif

du collège 763 €, Association Sportive du collège 763 €, Prévention de l'Alcoolisme 229 €, Garden Lei Tradicioun 1 370 €, Amicale des Sapeurs-Pompiers 762 €, Amis du Vieux Riez 458 €, La Boule Romaine 2 220 €, ADMR 1 525 €, Coopérative école élémentaire 610 €, Pogne en Poche Théâtre 300 €, Aster 153 €, Croix-Rouge 153 €, Association Sportive école primaire 610 €, Mini Ranch 153€, Coopérative école maternelle 458 €, Karaté Riez 305 €, Le Souvenir Français 153 €.

32.03 : SUBVENTION

Attribuée à l'association Lou Colostro 382 .

33.03 : SUBVENTION

Attribuée à l'association Chorale de l'Auvestre 305 .

34.03 : SUBVENTION

Attribuée à l'association Club de Tir Riézois 305 .

35.03 : SUBVENTION

Attribuée à l'association Sporting Club Riézois 1 144 .

36.03 : SUBVENTION

Attribuée à l'association Les Aînés Ruraux 500 .

37.03 : ATTRIBUTION DE FONCTIONS DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

À un agent relevant du grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.

38.03 : COMPLÉMENT RÉGIME INDEMNITAIRE

Indemnité d'administration et de technicité attribuée à l'agent exerçant les fonctions de secrétaire de mairie et prime de service et de rendement à l'agent de maîtrise.

39.03 : CRÉATION D'UN POSTE DE GARDIEN DE POLICE

Pour assurer la sécurité et des tâches administratives.

40.03 : DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME

Afin de déposer un permis de lotir au lieudit *La Rouguière*.

41.03 : DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN RENFORCÉ

Il est institué en zone UA (Étude Centre Ancien) et ce droit s'applique aux aliénations et cessions mentionnées à l'article L.211.4 du Code de l'Urbanisme.

42.03 : Adhésion 2003

À l'association ASFODEL 04 (Association de Formation Des Élus Locaux).

43.03 : DÉNOMINATION D'UNE PLACE

La place située entre les courts de tennis communaux et le camping est dénommée *Place du 19 mars 1962*.

44.03 : CONVENTION ENTRE L'ADRI ET LA COMMUNE

En vue de la réalisation d'un programme de travaux de maintenance sur les sentiers inscrits au PDIPR. La participation de la commune sera de 634,79 .

45.03 : CONTRAT DE PRESTATIONS FÊTES

Les propositions de contrats suivants sont acceptées : Fêtes de Pentecôte, Sono Latino, le 7 Juin 2003 pour la somme de 800 €, Groupe Menthe à l'Eau, les 8 et 9 juin pour la somme de 1 067 €, la soirée Musicaux Marris, le 10 juin de 15 h à 19 h pour la somme de 300 €, Association Provence Anim', le 10 juin en soirée pour la somme 534 €, Fête du 14 juillet, Groupe Menthe à l'Eau, le 14 juillet pour la somme de 1 982 € ; Fêtes du 15 août, Sono Latino, le 15 août pour la somme de 800 €, Groupe Menthe à l'Eau, le 16 août pour la somme de 1 830 €, Groupe les Krystal's le 17 août pour la somme de 1 006 €.

46.03 : REMBOURSEMENT SINISTRE BALAYEUSE ET CRÈCHE

Prise en charge par les compagnies d'assurances, respectivement AXA et la MAF.

47.03 : MISSION CSPS PERCEPTION

A été retenue la société ACED pour un coût de 3 259,10 € TTC.

48.03 : RÉFECTION DE LA VOIRIE COMMUNALE

M. le Maire est autorisé à lancer la consultation d'appel d'offres.

49.03 : CONTRAT DE GÉOMÈTRE - ZONE MILLE FLEURS

A été retenu M. Petitjean dont les honoraires s'élèvent à la somme de 37 700 € HT.

Compte rendu sommaire

de la séance ordinaire du Conseil Municipal
du vendredi 9 mai 2003

Présents : tous les Conseillers en exercice à l'exception de :

Excusés : M^{me} Conti-Cadel qui donne pouvoir à C. Bondil, G. Pierrot qui donne procuration à C. Dellecolle.

M^{me} Céline AMELOT a été élue secrétaire de séance.

52.03 : ACHAT DE TERRAINS

Dans le cadre de l'étude de la requalification du Centre Ancien, la SA HLM à un projet pour la réalisation de six logements collectifs et quatre garages. Il est décidé, à cet effet, l'acquisition des parcelles G 365-366 et 370 proposées par M. et M^{me} Duporge pour la somme de 45 800 € ainsi que la parcelle G 367 proposée par M^{me} Poindron pour l'euro symbolique. Une subvention est sollicitée auprès de la Région.

53.03 : BRANCHEMENTS FORAINS

À compter du 1^{er} Juin 2003, le prix du branchement forain des fêtes est fixé selon deux critères, une somme forfaitaire par branchement et une somme forfaitaire selon la puissance utilisée.

54.03 : TAXE SUR EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES

Tarifs fixés par catégorie par l'administration et applicables au 1^{er} janvier 2004.

55.03 : NON RÉALISATION D'AIRES DE STATIONNEMENT

Fixée à compter du 1^{er} novembre 2003 à la somme de 1 220 €.

56.03 : COMPLÉMENT RÉGIE BUREAU DU TOURISME

Dans le cadre du contrat d'objectifs, il a été édité 2 000 livrets *La Route du Gypse*, dont 1 300 exemplaires vendus à 4 € l'unité et 50 lots de 10 vendus à 25 € le lot. 200 livrets ne seront pas destinés à la vente et répartis 50 à la Commune de Saint-Jurs, 50 au PNRV et 100 pour la Commune.

57.03 : CONCESSION FLAMME D'OBLITÉRATION

Renouvellement pour deux ans de la concession de la flamme d'oblitération pour une somme forfaitaire de 434 €.

58.03 : CONTRAT de MAINTENANCE

Avec Mobi Sport pour les équipements de jeux au jardin public pour une durée de 1 an et un coût de 520,46 €.

59.03 : CONTRAT de MAINTENANCE

Avec la SOMEI suite à l'installation de la nouvelle gamme Progema pour une redevance annuelle de 1 321,42 €.

60.03 : CONTRAT AVEC AVIPUR

Pour se prémunir contre les rongeurs à la Salle Multi-activités et à la Crèche pour la somme de 538,20 €.

61.03 : CONTRAT AVEC SDIS - AVENANT

Pour mise à disposition des locaux du Centre de Secours au lieu du transfert en pleine propriété.

62.03 : ABONNEMENTS

Renouvellement des abonnements suivants pour l'année 2003 : Pédagogiche, La Provence, Journal Officiel, BOEN et le Journal des Maires.

63.03 : ABONNEMENT

Il est décidé l'abonnement pour l'année 2003 à la revue Ludothèque pour un coût de 200 €.

64.03 : ABONNEMENT ET COTISATIONS

À l'Association des Maires du Département et à l'Association Départementale des Maires ruraux.

65.03 : DROIT de PRÉEMPTION URBAIN RENFORCÉ

Modification de la délibération n° 41-03 suite à une erreur de formulation.

66.03 : DÉPÔT de PERMIS de CONSTRUIRE ET DÉCLARATION de TRAVAUX

Dépôt d'un permis de construire pour l'aménagement d'un vestiaire sportif sur la parcelle D 1749 et dépôt d'une déclaration de travaux pour l'installation d'un local sur la parcelle cadastrée D 636.

67.03 : CONVENTION AVEC L'ADAC ET L'HARMONIE MUNICIPALE de STE-TULLE

Pour l'organisation d'un concert d'harmonie le 24 Août 2003.

Résumé affiché le 13 mai 2003 à la porte de la Mairie

Les acquisitions de la municipalité depuis avril 2001

Nombre de Riézoises et de Riézois s'interrogent sur les acquisitions effectuées par la municipalité depuis le mois d'avril 2001. Il est vrai que pour les personnes peu au fait de ces questions, pour les nouveaux venus au village, les numéros sous lesquels sont définies les parcelles (inscrits entre autres dans les comptes rendus sommaires des séances des conseils municipaux du Riézois) restent mystérieux.

Section F N° 1240, 1406, 1536 : il s'agit de l'ancienne distillerie sur la route de Valensole, face au chemin du Vallon de Prayon.
But : réaliser un musée du terroir.



Section C N°s 83 et 872 : ce sont les parcelles où s'établit actuellement le lotissement, Quartier de la Rouguière. Le permis de lotir a été accordé. L'agencement général est en cours de discussion.

Section D N° 730 : il s'agit du terrain situé à droite à la sortie du Boulevard Hilarion Bourret près du central téléphonique direction Quinson. Dans l'avenir, un rond-point sera réalisé pour améliorer la circulation.



Section D N° 598 : elle est située face au stade route d'Allemagne. Son aménagement permettra un accès sécurisé des voitures au stade.

Section D N° 460 : il s'agit d'une parcelle dans la zone artisanale de Mille Fleurs.

Section G N°s 392, 393 : ruines de la Grand-Rue. Cette acquisition a été rendue nécessaire en raison du péril présenté par ces ruines.

Section D N° 598 p : il s'agit d'une parcelle face au stade (entre la route et le stade) achetée afin d'aménager un vestiaire qui actuellement fait fortement défaut.



La vie de la cité

- Les différents travaux destinés à rendre le village plus convivial, à attirer les vacanciers pour que Riez vive pleinement, se poursuivent ou se terminent :

- Dès aujourd'hui, Riez est fière d'avoir son trois étoiles. Façades aux couleurs de la Provence, carrelage flambant neuf... Non, il ne s'agit pas encore d'un hôtel*** mais des toilettes publiques de la Place Maxime Javelly et avec en plus un local pour les conteneurs. Les réflexions vont bon train, telle celle de ce touriste apparemment habitué au village sur le marché un samedi *Ce que ça bouge dans ce village. J'ai rarement vu des toilettes aussi propres.* Espérons que ces lieux soient conservés aussi propres que possible et longtemps.

- La démolition de l'Îlot de la Juiverie dans le vieux village a commencé. Le travail est difficile et délicat compte tenu des risques pour les habitations voisines. Mais tout est fait dans les règles avec la présence d'un coordinateur sécurité et d'un ingénieur béton.
- Avec la période estivale, le fleurissement du village a repris. Pour le plaisir de tous : Riézois



et vacanciers. Un manque de personnel communal pour des raisons difficiles à maîtriser a obligé Lucette et Nicole, nos dynamiques conseillères, à s'occuper des plantations. À cette occasion, leurs sourires et leur bonne humeur allaient de pair avec l'éclat des fleurs.

- L'escalier monumental de l'horloge offre maintenant un coin paisible de promenade. Une très belle réalisation mais il est nécessaire de bien prendre le souffle au départ. L'**inauguration** aura lieu le 5 juillet lors de la Fête de la Renaissance.



- Nombreux sont les promeneurs qui se sont interrogés sur les travaux de déblaiement sous le pont du Colostre, en amont des Colannes Romaines. Il



s'agit des travaux de la perception. Afin de ne pas gêner le trafic routier et les commerces ayant pignon sur les allées Louis Gardiol, la solution a été prise d'évacuer les gravats par l'arrière de la Salle Lima en empruntant le bord de la rivière. À la fin des travaux, les arches du pont retrouveront leur complète fonctionnalité pour une évacuation parfaite des eaux, particulièrement en cas de cru.

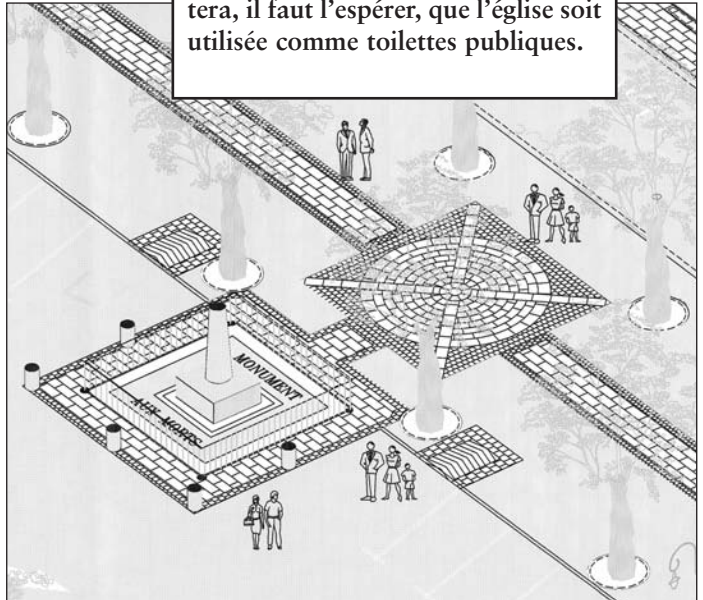
- À partir de la station Esso au bord de la route d'Allemagne, un chemin piétonnier a été aménagé pour la sécurité des habitants de ce quartier se rendant à pied au village.



- Plusieurs panneaux de signalisation ont fleuri dans le village afin d'orienter au mieux les promeneurs.
- Dans le hall d'entrée de la mairie sont exposées les dalles qui serviront à la réfection des trottoirs. Un programme haut en couleurs qui débute au dernier trimestre de l'année 2003. Ci-dessous une des possibilités à l'étude pour la Place Maxime Javelly.
- La version anglaise du site internet de Riez a été mise en place.



Les toilettes provisoires installées Place Maxime Javelly vont être transférées Place de la Bascule durant la période estivale. Cela évitera, il faut l'espérer, que l'église soit utilisée comme toilettes publiques.



► Nouvelle venue parmi nous,

M^{me} Fabienne Fournier-Galice est attachée à la conservation du patrimoine. Employée par la commune de Riez, elle bénéficie d'un contrat de trois ans. Durant cette période, elle est chargée de mettre en place la politique culturelle définie par l'équipe municipale. Parmi ses principales actions : la création d'un musée à l'Hôtel de Mazan où se retrouveront les travaux de gypserie de la région et la collection archéologique lapidaire actuellement au baptistère. En collaboration avec le Bureau du Tourisme, elle participera en plus à toute action de valorisation du patrimoine riézois. Son lieu de travail est situé au Bureau du Tourisme.

À propos de la gypserie, un livre sur ce sujet est en vente au Bureau du Tourisme.

➤ La sécurité sur les routes du village

Tous les usagers de la route ou des trottoirs, qu'ils soient automobilistes, conducteurs de 2 roues ou utilisateurs de leurs simples pieds, doivent pouvoir jouir d'une sécurité maximale lors de leurs déplacements.

Rappelons que la vitesse est limitée à 50 km à l'heure à partir des panneaux de signalisation RIEZ sur toutes les voies d'accès au village.

Alors que ce soit le jour ou la nuit, respectons le code de la route, soyons citoyens, ne faisons pas vrombir inutilement les mécaniques. Notre vie nous appartient, pas celle des autres.

Parmi les points noirs à aborder avec vigilance : le stop face au notaire (avec un platane des plus gênants), la sortie étroite du village sur la route de Roumoules, le passage entre le pont de l'Auvestre et l'Intermarché. Il y en a vraisemblablement d'autres.

Riézoises, Riézois donnons l'exemple en cette période d'été où la circulation est très chargée.

➤ Merci à M. Pierre Mégis qui a offert à la mairie le tableau : *Prise de la Bastille*. Celui-ci décore avantageusement la montée d'escalier de la mairie.



Création d'une École de Jeunes Sapeurs-Pompiers

Début septembre 2003, l'école de Jeunes Sapeurs-Pompiers de Riez avec la participation des Centres de Secours de Moustiers-Sainte-Marie, Puimoisson, Valensole, Quinson et Esparron-sur-Verdon, sous l'égide de l'Union Départementale de Sapeurs Pompiers va voir le jour. Cette école a pour but de former des jeunes gens et jeunes filles âgés d'au moins 14 ans au métier de sapeurs-pompiers en leur inculquant le sens civique et le sens du dévouement, en les encourageant dans la pratique du sport et en les préparant au Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers (brevet reconnu par le Ministère de l'Intérieur). Nous souhaitons donc à cette école un bon départ et remercions le dévouement des personnels qui encadreront cette école.

Le responsable départemental des J.S.P., Lieutenant Gilles Bondil

Un musée d'archéologie et de la gypserie à Riez

Le 22 mai dernier, à la demande de M. le Maire, une importante réunion s'est tenue à Riez pour évoquer le futur musée d'archéologie et de la gypserie. En présence de M. Rouvé, Sous-Préfet des Alpes-de-Haute-Provence, et des représentants du Conseil Général, de la Direction des Affaires Culturelles, du Parc Naturel Régional du Verdon et de la Municipalité, ont été ainsi définies les grandes lignes du projet et fixé un calendrier prévisionnel des différentes étapes préalables à la création de cette structure.

Le musée sera installé dans le cadre prestigieux de l'Hôtel de Mazan, la plus belle demeure de la Grand-Rue. Celui-ci, classé Monument Historique, est propriété du Ministère de la Culture. Ce dernier s'est d'ores et déjà chargé d'une première tranche de travaux de restauration destinée à mettre l'édifice hors d'eau. Selon un accord passé avec la ville, l'État s'est alors engagé à réaliser une seconde et dernière tranche de travaux et à lui céder ce monument pour l'euro symbolique afin d'accueillir le futur musée.

La municipalité a ainsi recruté une attachée de conservation du patrimoine, Fabienne Fournier-Galice, dont la mission principale consiste à piloter ce projet culturel d'un intérêt majeur pour le patrimoine riezois.

À terme, la collection, constituant le musée lapidaire gallo-romain, quittera le baptistère où elle était présentée depuis 1929 à l'initiative de Marcel Provence. Cet ensemble sera complété par des pièces archéologiques antiques et paléochrétiennes issues de fouilles réalisées à Riez et dans le département, conservées dans les réserves et encore jamais présentées au public.

Par ailleurs, le musée aura pour vocation de devenir un centre régional majeur dans la présentation, la connaissance et la diffusion de l'art de la gypserie. Le premier étage du musée accueillera notamment la cheminée dite *de la Madeleine* datant du XVII^e siècle, actuellement remontée dans la mairie. L'escalier de l'Hôtel de Mazan ne sera pas le moindre exemple de l'art des artisans gypsiers locaux. Une préfiguration de cette présentation sera visible par le public par le biais de l'exposition *Le rouge et le blanc*.

Cette présentation muséographique sera complétée d'un espace d'expositions temporaires, de matériel multimédia et bénéficiera de la présence d'un atelier pédagogique ainsi que d'une salle de conférences. Ces divers équipements faciliteront l'accès aux collections par un large public.

L'ouverture du musée d'archéologie et de la gypserie est prévue à l'horizon 2006-2007.

Notre horloge a 100 ans

Du haut de la tour, notre horloge sonne heures et demi heures depuis le 22 juillet 1903. Mais bien avant elle, d'autres horloges ont rythmé la vie des Riézois. Regardons cet historique depuis 1384, date de la fin de construction des fortifications de la ville et donc de la tour (dite *Tour de l'Horloge*). Elle était dotée d'une cloche que frappaient deux guetteurs en cas d'alerte, peut-être sonnaient-ils également les angélus ?



En 1534, la première horloge mécanique est installée, aussi grande que celle de Barjols ! Et en 1535 y est adjointe une nouvelle cloche richement décorée de 82 cm de diamètre et 70 cm de haut, estimée à 1,3 tonne, qui est toujours dans le campanile. Elle porte une inscription en lettres gothiques de 44 mm de haut :

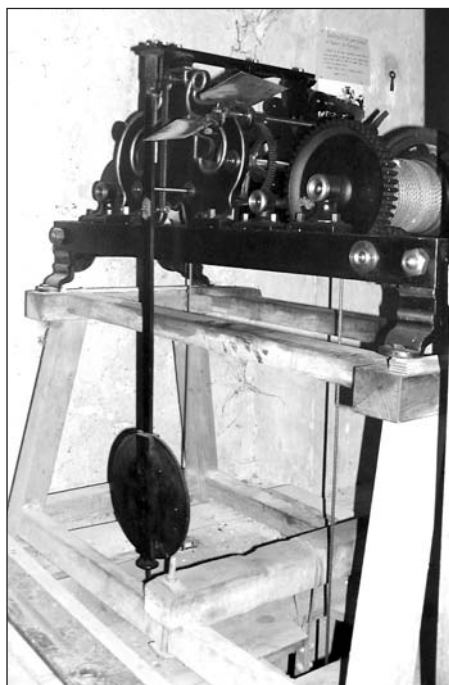
1535 . GLORIA IN EXCELSIS DEO. URBAN GARREL DE LORGUES MA FAIC
1535 – Gloire à Dieu dans les cieux – Urbain Garrel de Lorgues m'a fabriquée

On note, en 1608, la mise en place d'un campanile pour y suspendre la cloche et le remplacement du mécanisme de l'horloge.

À la Révolution, dans la nuit du 13 au 14 novembre 1803, une partie de la tour s'effondre, frappée par la foudre et... le manque d'entretien. On retrouve la cloche intacte mais son battant a disparu. Le mécanisme par contre est à remplacer.

En 1825, la tour est reconstruite et équipée d'un nouveau mécanisme à cage assurant son fonctionnement pendant une semaine. Enfin en 1903, le mécanisme actuel est installé. Il est mu par 2 poids (50 kg pour l'horloge et 250 kg pour la sonnerie) qu'il faut remonter chaque semaine manuellement. C'est ainsi que les Riézois écoutent sonner les heures (avec répétition à 1 mn 30) et un coup chaque demi-heure.

Un grand merci à Théo Keck qui veille sur cette horloge depuis environ 55 ans. Il nous a aidé à rédiger et à illustrer cet article.



Manifestations

► **Parcours sportif départemental des Sapeurs-Pompiers ...Les soldats du feu dans l'antique cité romaine !**

La brigade des Sapeurs-Pompiers de Riez, sous l'égide de l'Union Départementale et du SDIS, a organisé cette année le parcours sportif départemental des Sapeurs-Pompiers à Riez.

Ce samedi 3 mai 2003, ce sont donc des sapeurs-pompiers venus de nombreux centres du département (Barcelonnette, Château-Arnoux, Digne-les-Bains, Esparron-de-Verdon, Forcalquier, Gréoux-les-Bains, La Bréole/Saint-Vincent, La Javie, La Motte-du-Caire, Manosque, Mézel, Noyers-sur-Jabron, Peyruis, Riez, Sainte-Tulle, Sisteron, Thoard, Valensole) ainsi que du SDIS et des Écoles des Jeunes Sapeurs-Pompiers qui ont participé à ce parcours que tout sapeur-pompier se doit de faire chaque année et qui consiste en un jalonnement d'obstacles auxquels il peut être confronté au cours d'une intervention.



D'autres épreuves athlétiques (saut en hauteur, grimper de corde, vitesse, demi-fond...) faisaient partie de cette journée.

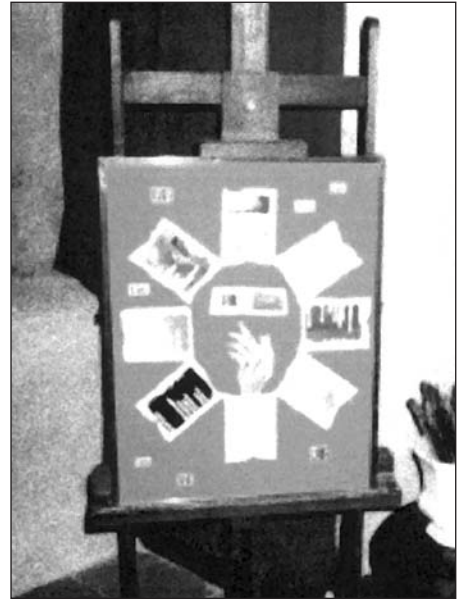
La remise des prix s'est effectuée à la salle multi-activités de Riez en présence de M. Michel Zorzan, maire de Riez, du Directeur Adjoint Départemental, le Commandant Eric Single représentant le Directeur, du Président de l'Union Départementale, le Capitaine Yves Carriol, du chef de Centre de Riez, le Lieutenant Marcel Fiault et du responsable des Sports auprès de l'Union, le Caporal Jean-Michel Poher.

M. Jean-Louis Bianco, Député des Alpes-de-Haute-Provence et M. Gilbert Sauvan, Président du SDIS et Conseiller Général étaient représentés par le Maire de Riez.

Les organisateurs remercient la mairie de Riez et ses employés municipaux, le Sporting-Club Riézois ainsi que le collège de Riez.

► Dans son atelier La Bergerie, 13, rue Sainte-Thècle à Riez, Michel Bulot organise une nouvelle exposition pour l'été 2003, comme il le fait chaque année depuis plus de 15 ans.

Chaque exposition est l'occasion de travaux sur un thème particulier : Flânerie à Riez, Variations, Visages et Masques, Géométrie, Construction, Sculpture, Tapisserie, Jazz, Écriture... Cette année l'exposition porte sur des travaux concernant : livre et lecture. Dessins, collages, collages-rébus, livres, livres uniques, livres objets seront présentés tout l'été en juillet et août de 10 h à 12 h et 15 h à 18 h.



► Du 28 juin au 12 juillet : 3^e Festival de musique (Provence-Islande). Ce festival réunit dans la cadre somptueux de trois villages du Parc Naturel du Verdon des artistes islandais et provençaux de renommée nationale et internationale. L'Islande a une grande tradition de musique classique et la France encourage de brillants artistes islandais. Dans la cadre de ce festival, la cathédrale de Riez accueille le 2 juillet à 21 h le trio Gabriel Fauré. Lorsque Le Riézois sera distribué, cette manifestation sera vraisemblablement passée. Mais sa qualité se devait d'être annoncée dans ces pages. Prochain concert le 12 juillet à Esparron-de-Verdon.

► Exposition des élèves du Collège M. Javelly : 10 ans de travail sur l'archéologie et le patrimoine de Riez. Ce projet lancé par J. Favareille, documentaliste au collège, avec la participation des Amis du Vieux Riez, l'aide de P. Borgard, archéologue au CNRS, et bien sûr des enseignants du collège, a vu sa conclusion avec une exposition dans la magnifique salle voûtée du Bureau du Tourisme. Entre autres ont été présentées des maquettes de villas romaines, de la maison des pauvres, d'Alésia. Une initiative chaleureusement approuvée par les nombreuses personnalités présentes lors du vernissage.

➤ Tout au long de l'année, le premier dimanche de chaque mois, les Brocantes Vide Greniers attirent une foule nombreuse à la recherche de l'objet rare. Quel plaisir de flâner parmi ce déballage hétéroclite de formes et de couleurs, de tissus et de bois, d'outils divers, d'odeurs. Tout d'un coup, l'œil s'allume, le bras se tend irrésistiblement vers un objet qui n'a souvent de valeur qu'en rapport avec son propre passé, sa jeunesse le plus souvent. Qu'importe le prix au regard des souvenirs qui tout à coup surgissent de la mémoire, enfouis qu'ils étaient sous un présent parfois trop pesant. Rendez-vous aux prochaines Brocantes Vide Greniers sur la Place de la Bascule et merci aux organisateurs qui remontent le temps pour notre grand plaisir. Vous pouvez contacter l'Association des Commerçants au 04 92 77 80 53 pour vous aussi venir sur la place participer à cette manifestation.



➤ L'Association pour le Renouveau de l'Olivier à Riez et le Groupement des Oléiculteurs de Haute-Provence (APROR) ont organisé le 8 mars une journée d'initiation à la taille de l'olivier. Le très beau temps a permis aux 40 participants de suivre assidûment les parties techniques et pratiques et de partager un déjeuner convivial. Le matériel de taille, les maladies de l'olivier ont aussi été abordés. Merci à tous les organisateurs de cette journée. Pour joindre l'APROR et participer aux autres manifestations : APROR, chez M. Jean Veyan, Chemin Neuf, 04500 Riez.

Fête du Blé

Les membres de l'association *Garden Lei Tradicioun* vous donnent rendez-vous le 24 août pour la Fête du Blé. Cette manifestation se déroulera au Parc des Colonnes. Des animations ainsi qu'une foire artisanale prendront place dans le village. Toutes les personnes désireuses de prendre part à nos activités seront les bienvenues. Vous pouvez aussi émettre vos remarques en nous contactant au : 04 92 77 89 58 ou 04 92 77 81 96. D'avance merci et à bientôt.

Club Cool

Une sacrée soirée pour l'anniversaire du Club Cool

C'est ce 26 avril 2003 à la salle des fêtes de Riez que s'est déroulé l'anniversaire du Club Cool organisé sous la forme d'un dîner-spectacle, ponctué de surprises. Se sont jalonnés tout le long de cette soirée repas, intermèdes préparés ou improvisés et le clou de la soirée, le spectacle de Mehdi Moussa, *Conte Fantasmagorique*.

À peine deux ans et déjà si grand

Le Club Cool est une jeune structure culturelle sociale en direction des jeunes qui se montrent extrêmement dynamiques. Cédric Gisondi, directeur de cette structure, s'efforce de proposer aux jeunes de multiples activités : bowling, patinoire, sortie au lac, à la piscine, de nombreux séjours à thème (rafting, plongée à la mer...). Cependant le Club Cool est avant tout un lieu d'échanges et de dialogue entre les jeunes. Des jeunes qui ne sont pas de simples consommateurs car ils participent également à l'organisation et à la préparation des projets : sécurité routière, citoyenneté, écologie, contre le racisme, théâtre, danse hip hop... et emmènent dans leur sillon d'autres activités annexes. C'est ainsi habillés pour l'occasion que les jeunes du club ont participé à l'élaboration de cette soirée, service, accueil. Avenants et efficaces, ils ont tout fait pour satisfaire les gens et pour la réussite de cette soirée.

Un véritable banquet

De grandes tables décorées et, en passant près des cuisines, les narines étaient chatouillées par une agréable odeur épicée. Dans une ambiance familiale et bon enfant, la soirée commence. Les plateaux font leurs ballets pour atterrir dans les assiettes des convives. Un plaisir pour les yeux et un simple délice pour les papilles.

Adultes, ados et enfants se sont côtoyés comme dans un grand repas de famille avec une ambiance joviale et conviviale.

Les surprises

du club

Sur une scène



Spectacle *Les drôles de dames contre mister clé* lors des 2 ans du Club Cool à la salle multi-activités le 26 avril 2003, représenté également au festival *Jeunes en scène* le 11 juin au théâtre de Sainte-Tulle.

spécialement aménagée pour l'occasion, les jeunes du Club Cool ont montré divers talents de création. Ils commencent avec des interventions de danse hip hop mettant dans l'ambiance. Puis cela se poursuit avec la présentation de saynètes de théâtre des jeunes du Club Cool, extrait de ce qu'ils vont présenter au festival *Jeunes en scène*. L'ambiance commence à monter.

Conte fantasmagorique

La lumière s'assombrit, les spots s'allument, c'est le spectacle de Mehdi Moussa, *Conte fantasmagorique*, mis en scène par Mazonée Kéras, qui débute. Un spectacle qui est source d'hilarité. Ce n'est certainement pas un hasard si le tout se déroule à Riez.

Un conte fantastique. Pas de décor, pas d'ustensile, un éclairage sobre et pourtant la scène n'a jamais été si peuplée. Dès le début, les paysages apparaissent, se profile un ciel légèrement nuageux, les traits du premier personnage se dessinent, il a deux grandes ailes blanches, c'est un ange qui vole. Il se pose avec difficulté sur la voûte céleste. Il rencontre un autre personnage qui semble tomber brutalement du ciel, essoufflé et apeuré : un humain. Débute ainsi ce *Conte fantasmagorique*, un conte théâtral, un conte burlesque, un conte placé sous l'étoile du rire. Sans référence de temps et d'époque, le sacré se mélange au profane, la réalité épouse l'imaginaire, le ton est donné. C'est sans tarder que l'on se retrouve dans les hauteurs de l'église Saint-Mathieu Saint-Christophe de Compostelle, un corps balance dans le vide, un homme s'accroche désespérément d'une main à une gargouille, dans l'autre il tient une gamelle où se trouve son repas de midi. Sa main se tétanise, lâche la statuette, son corps s'écrase alors sur le sol. Une ombre glisse sur son visage, dans le ciel, c'est notre ange qui volette pour s'enquérir d'une mission. Il cherche le père Buck et son acolyte le père Ouchoumbey. Les vinyles grésillent, le volume est à son maximum, la musique démarre dans un scratch d'enfer, casque sur la tête et micro à la main, c'est le père Buck qui prépare le culte. La puissante musique vibre dans tout le village... Tandis que derrière l'église, un homme et une femme sont tranquillement en train de pique-niquer.

Conte, mime, théâtre, café-théâtre et peut-être aussi danse finalement se retrouvent dans ce spectacle atypique, un mélange savamment dosé par Mehdi Moussa qui excite les zygomatiques pour faire hurler de rire du début à la fin. Les images qui se fixent sur la rétine nous quittent pour celles qui jaillissent de l'esprit, les neurones s'excitent et réveillent le merveilleux. Un spectacle qui s'est fini par une *standing ovation* méritée, une prouesse d'acteur, une performance qui a transporté petits et grands.

Pour tout renseignement et inscription pour les vacances d'été 2003: contactez Cédric au Club Cool au 04 92 77 73 74.

Club Cool fait son été avec...

pour les 11/13 et les 14/17 ans

Ouvert du 30 juin au 22 août 2003

Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Tél. : 04 92 77 73 74 – Lieu : à côté du collège.

Ouvert à tous les jeunes et même les vacanciers (nouveau tarif à la semaine)

Nos 5 séjours pour l'été 2003

- 1 camp **Rafting**, à Guillestre (05) avec une sortie en Italie du 30 juin au 4 juillet
7 places maxi
- 1 camp à Istres (13) Mer (la Côte Bleue) et parc aquatique + rencontre d'un club istréen : du 21 au 25 juillet – 7 places maxi
- 1 camp **Pentathlon** de l'aventure au camping Quinson : épreuves sportives par village du 29 juillet au 2 août – 8 places maxi
- 1 camp *À la recherche de...* énigmes, épreuves sportives, baignade... sur le Plateau de Valensole du 13 au 14 août – 7 places maxi
- 1 camp à Antibes (06) (mer, plongée, parc d'attraction...) du 19 au 23 août – 15 à 16 places maxi

Ainsi que :

- Soirée sono, barbecue, cinéma, concert rap (HH SyndiKat), bowling, patinoire, karting...
- Sorties à la mer, au lac, à la piscine
- Sport : Olympiades des jeunes foot, ping-pong, baby-foot, fléchettes, base-ball, tennis, basket, volley...
- Animation : internet, micro fusée, karaoké, spectacle, voitures radios télécommandées, hip hop, spectacle, enregistrement d'émissions radio en direct, création jeu en bois...

ET TOUTES TES IDÉES PEUVENT ÊTRE PROPOSÉES !!!

La crèche / halte garderie LA DING'DOUNETTE

Quartier La Rouguière, 04500 Riez

Heures d'ouverture : 8 h – 12 h 15 et 13 h 30 – 18 h

et de 8 h à 18 h en journée continue

Fermeture d'été : du 4 août au 15 août 2003.

Les parents usagers de la crèche halte-garderie ont été invités à participer au Conseil d'établissement le 19 juin 2003 à 18 h dans la salle de réunion du 2^e étage de la Mairie, en présence des élus, des délégués de la crèche, de la PMI, de la CAF.

Apéritif convivial le vendredi 4 juillet à partir de 16 h à la crèche.

Nous dirons au revoir aux enfants qui nous quitteront pour entrer à l'école maternelle.

Pour tout renseignement : appeler le 04 92 77 76 66

CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2003

- 5 juillet : Fête de la Renaissance : les 100 ans de l'Horloge
- 6 juillet : *Fête costumée de la Renaissance*
Brocante et vide greniers
- 13 juillet : Marché d'été, grand bal public
- 14 juillet : *Feu d'artifice, sons et lumières – Grand bal public*
- 20 juillet : Marché provençal
- 27 juillet : *Marché provençal*
- 3 août : Brocante et vide greniers
- 10 août : *Marché provençal*
- 8 au 10 août : Festival des Colonnes : les musiques du monde
- 15, 16, 17 août : *Fête de la Colonne – Fête foraine, grands bals publics*
- 17 août : Marché provençal
- 24 août : *Fête du blé, foire artisanale, voitures anciennes*
- 30 août : Grand bal de fin de saison
- 31 août : *Marché provençal*
- 7 septembre : 4^e Fête de l'Abeille et du Miel,
organisée par le Syndicat Apicole Départemental
- 7 septembre : *Brocante et vide greniers*
- 14 septembre : Grande foire annuelle
- 26 octobre : *Riez en fête*
- 21 décembre : Marché de Noël - Marché aux truffes



Expositions 2003 salle voûtée du Bureau du Tourisme

- Du 1^{er} juillet au 14 juillet : M^{mes} Grimaud : Peintures à l'huile.
Du 15 juillet au 28 juillet : Évelyne Brunaud-Louis : Peintures à l'huile.
Du 29 juillet au 11 août : M.-J. Terrasson : Peintures à l'huile.
Du 12 août au 18 août : Josette Bertolin-Chiarri : Peintures à l'huile.
Du 2 septembre au 15 septembre : Laure Willems : Pastels.

Cinéma en plein air

en juillet et en août tous les mercredis

Dans la cour de l'école primaire, à 21 heures 30

Inauguration de l'Escalier monumental de l'Horloge 5 juillet 2003 à 19 heures

Les Riézoises et des Riézois
sont cordialement invités à l'apéritif offert par la Mairie.

Les concerts à la Cathédrale de Riez

12 juillet	Le Trio Gabriel Fauré, à 21 heures
16 juillet	Trio trompette, orgue et instruments provençaux, à 21 heures
23 juillet	Guitare et vihuela, à 21 heures
31 juillet	Chant et orgue, à 21 heures
3 août	Concert J.-S. Bach, à 18 heures
7 août	Guitare classique AGUIRA, à 21 heures
10 août	Récital de piccolo et accordéon, à 18 heures
15 août	Concert Mozart, à 18 heures
17 août	Hommage au flûtiste Jean-Pierre Rampal, à 18 heures



Festival des Colonnes



du 8 au 10 août

LES MUSIQUES DU MONDE

Marchés nocturnes

Les jeudis soir de 18 h à 24 h – Place du Quinconce

Juillet et Août

ASTER

ASSociation Terroirs Et Ruralité

- **4 juillet** – Gilbert Bonnet, *Conférence*, Les Cathares
- **5 juillet** – Dr Thierry L., *Séminaire*, La macrobiotique, une solution pour la santé
- **6 juillet** – Dr Christophe Bonnet, *vétérinaire, guide naturaliste*, Découverte nature
- **26 juillet** – Dr Christian P., *Atelier*, L'arbre et le bois : signification et symbolique, les essences, entretien et embellissement, restauration, patine...
- **27 juillet** – Dr Christian P., *Découverte des plantes médicinales*,



Une vision de la nature selon Goethe

- **9 août** – Marie-Claude Paume, *Atelier*, Cuisine végétarienne
- **10 août** – Marie-Claude Paume, *Découverte des plantes médicinales*
- **7 septembre** – Participation d'ASTER au Salon des Mées
- **20 septembre** – Claude Monges, *Atelier*, Cuisine du terroir, Cuisine de santé
- **21 septembre** – Dr Christophe Bonnet, *vétérinaire, guide naturaliste, autres lieux*,
Découverte nature
- **11 octobre** – Dr Christian P., *Séminaire*, Aromathérapie pratique. 3^e niveau : les pathologies
- **25 au 27 octobre** – Participation d'ASTER au Salon ARTEMISIA, à Marseille
- **Week-end 15 et 16 novembre** – Jacques Martel, *Thérapeute et écrivain (Le Grand dictionnaire des malaises et des maladies)*, Atelier

Pour tout renseignement, téléphoner au 0492778510

Connaitre

Il est possible que chacun de nous le rencontre un jour, en fonction d'événements heureux ou malheureux de sa vie familiale ou des manifestations de la communauté riezoise.

Il s'agit du curé de Riez, le Père Woyteck Plewczynski.

Essayer de prononcer son nom, pour nous gens de Provence, tient de la gageure. Aussi nous l'appellerons Monsieur le Curé, ou plus simplement le curé, sans marque d'irrespect aucune. Il était un temps en Provence où mettre un article devant le nom était souvent une marque d'importance et désignait une personne représentative d'un groupe.

Monsieur le Curé, on pouvait s'y attendre d'après son nom, est polonais. Il est entré au séminaire à 19 ans en Pologne, puis l'a quitté pour exercer divers métiers parmi lesquels la fonderie en aluminium. Il quitte la Pologne pour la France où il s'installe avec difficulté en raison de contraintes administratives et avec le désir de devenir missionnaire. À Vienne (Isère), à 33 ans, il apprend le français puis entre au Centre de Formation Sacerdotale de Lille durant six ans. Après un stage à Manosque entre 1987 et 1989, il est ordonné diacre et prêtre. Par la suite, il devient vicaire à Barcelonnette et successivement curé de Saint-André-les-Alpes, Barrême, Castellane, Colmars, Allos. Finalement, il accepte la charge de la paroisse de Riez, non sans avoir auparavant pris conseil et visité l'ensemble des villages de sa future charge avec le père Isnard de Puimoisson.

De l'entretien que nous avons eu, nous retiendrons quelques lignes essentielles quant à sa mission, sa philosophie, ses souhaits et quelques réflexions :

- la liberté ce n'est pas faire n'importe quoi,
- on peut être chrétien ou paraître chrétien,
- croire donne un sens à la vie,
- un prêtre est là pour accompagner,
- être prêtre, c'est être membre de la société,
- comme curé de Riez, il est plein d'espoir pour le village ; pour les paroissiens qui sont contents tout est ok, pour les autres tant pis, il reste ; l'entente et la vie fraternelle doivent être à la base de la communauté, l'entente peut être cordiale et le dialogue ouvert entre tous ainsi que les rencontres sans jugement ;
- les concerts à la cathédrale dans la mesure où le répertoire reste modéré doivent continuer,
- les souhaits matériels : refaire les cloches qui sont mal en point, se préoccuper de la toiture de l'église et de son chauffage.

En conclusion : Polonais de cœur, pays où il garde des liens, de nationalité française, mais heureux de sa présence sur le Plateau de Valensole.

Le Parc en action

Le Groupe d'Action Locale (GAL) *Autour du Verdon* a désormais son acte de baptême. Le mercredi 28 mai, à Vinon-sur-Verdon, en présence de Michel Vauzelle, Président de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le Président du GAL, Jean-Gabriel Bliék, a signé l'acte officiel de création en présence de Christian Martin, Président du Syndicat Mixte des Pays du Verdon et de André Gaynard, Président du Parc Naturel Régional du Verdon. Désormais, les fonds européens Leader+ géré par le GAL *Autour du Verdon* serviront à financer tous les projets destinés à élargir la saison touristique au-delà de la simple période estivale et diffuser sur l'ensemble du territoire l'afflux de touriste. Concrètement, il s'agit de mettre en place des animations qui mettront en valeur toutes les parties du Verdon, si possible en dehors du circuit touristique traditionnel, pour que l'activité touristique puisse bénéficier à la population sur une plus large période.

Déjà certains projets sont en train d'aboutir. L'association AC04 qui s'occupe de favoriser la création d'entreprises ainsi que l'accompagnement des créateurs d'entreprises va mettre en œuvre un programme de formation aux métiers du tourisme. Le festival musical *Courant d'air* qui parcourt le Plateau de Valensole pour permettre un accès à de la musique de qualité dans des lieux chargés d'histoire. Enfin, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) a une animation autour de la réintroduction des vautours fauves à Rougon. D'autres vont suivre.

Au cours de cette signature, des membres de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) ont voulu rencontrer Michel Vauzelles qui leur a assuré de son soutien dans la difficile négociation qui s'annonce sur leur statut. De manière plus large, la question qui se pose concerne le maintien des services publics en zone rurale. Les différents services publics comme la poste ou l'école sont menacés dans une course qui s'est engagée contre une rentabilité toujours plus accrue. Or, les services publics nous appartiennent ! Ils assurent une cohérence sur le territoire national. C'est un choix de la population. C'est à elle d'exprimer ses préférences. Il n'y a pas de fatalité contre laquelle il faudrait s'incliner. Même l'Europe derrière laquelle on se retranche pour mieux se décharger de toute responsabilité reconnaît la possibilité de préserver pour des raisons d'intérêt général une forme de service public.

On le voit : vivre et travailler au pays nécessite un engagement et une volonté. Au moment où l'Europe donne au Verdon un soutien, répondons par une volonté d'aller de l'avant.

Informations sportives

► **Tennis Club Riézois**

Du 26 avril au 11 mai se sont déroulés sur les courts de Valvachères de très grandes activités et animations à l'occasion du tournoi annuel du Tennis Club Riézois. Les finales se sont jouées devant une assemblée nombreuse et intéressée.

La cérémonie de clôture a débuté par une allocution du Président Patrick Riggi, qui a tenu à remercier tous les participants, l'équipe qui l'assiste et la municipalité, ainsi que les partenaires du tournoi (Mandati Matériaux, Groupama, Faïencerie Dellerie, Intermarché, Proxi Super, le Crédit Agricole et le Camping La Rose de Provence). Il a été très touché par la participation au tournoi du père de notre représentant national Sébastien Grosjean. Il s'est ensuite adressé à M. le Maire et aux nombreux adjoints et conseillers municipaux présents, les remerciant pour la construction du Club House et la rénovation des trois courts.

M. Jean-Louis Berthou, Président du Comité 04, a ensuite pris la parole et n'a pas caché sa joie d'être dans notre cité pour cette importante manifestation. Il a félicité le Président Riggi pour l'activité du club qui est passé de 55 licenciés en 2000 à 90 cette année et surtout pour le grand impact que connaît l'École de Tennis sur les enfants de notre commune. Il s'est également félicité pour la qualité du tournoi, de son organisation et a conclu en remerciant la municipalité pour la création du Club House.

Le Maire, Michel Zorzan, a, pour finir, tenu à remercier lui aussi Patrick Riggi et son équipe pour l'énergie qu'ils consacrent au bon fonctionnement du tennis à Riez. Il a également rappelé l'importance que la municipalité attache à aider les associations, sources de vie et d'animations dans notre village.

Résultats des divers tableaux : Vainqueur consolante, Stéphane Avalle (Riez) ; Finaliste consolante, Jean-Michel Weill (Riez) ; Vainqueur 4^e série Messieurs, Stéphane Alliaume (Riez) ; Finaliste 4^e série Messieurs, Cyril Vidal (Digne) ; Vainqueur Tournoi Open Messieurs, Laurent Cesmat (Gap) ; Finaliste Tournoi Open Messieurs, Jean-François Gaumont (Sisteron) ; Vainqueur 4^e série Dames : Giuliana Cattaneo (Riez) ; Finaliste 4^e série Dames, Mady Recart (Vinson) ; Vainqueur Open Dames, Nadège Riggi (Manosque) ; Finaliste Open Dames, Anne Debert (Manosque). Après la proclamation des résultats, un apéritif a clôturé cette manifestation.

► **L'Amicale Cyclotouriste Riézoise (ACR)**

L'ACR a tenu son assemblée générale le 18 janvier 2003. Les élections du bureau ont vu le renouvellement de : André Jaubert, Président, Jacques Troussu-Duparroy, Trésorier, Nadine Pelissier-Vanhamme, Secrétaire. Par la suite, le Président a présenté les différents bilans de l'année cyclotouriste :

- en 2001-2002, 24 licenciés,
- les sorties hebdomadaires conduisent les cyclotouristes sur des boucles d'environ 70 km autour de Riez ; les départs ont lieu devant la presse à 13 h 30 les samedis des mois de décembre, janvier, février ; à 8 h ou 8 h 30 les

dimanches le reste de l'année,

- les 3 jours du club ont conduit les cyclotouristes riezois sur les routes du Vercors,
- la *randonnée autour du lac*, manifestation sportive organisée par le club a accueilli lors de sa réédition le 8 septembre 2002 57 participants,
- enfin pour terminer l'année, le 7 décembre 2002, l'ACR organisait pour la 8^e fois une manifestation sportive au profit du Téléthon. Lors de cette édition, l'urne collectant les dons des sportifs et autres donateurs a atteint un montant de 3152,82 €. Encore un grand merci à tous.



Les projets pour l'année en cours :

- être toujours assidus et nombreux lors des sorties hebdomadaires,
- la *randonnée autour du lac* est fixée au calendrier régional cyclotouriste au 25 mai 2003 ; elle proposera 3 parcours : 25, 65, 90 km,
- les 3 jours du club doivent conduire les cyclotouristes dans la vallée de l'Ubaye début juillet ; les inscriptions se font avant le 1^{er} avril,
- quant au Téléthon, des projets sont en cours de discussion.

Pour tout renseignement concernant l'ACR, prenez contact avec un des membres du bureau.

► **Club de tir : de bonnes performances et des résultats**

Les championnats départementaux de tirs (pistolet, revolver) se sont déroulés les samedis 26 et dimanche 27 avril 2003 au stade du Gévaudan à Digne-les-Bains. Son président R. Hermitte peut être fier de son équipe de compétiteurs. En effet, ce n'est pas moins de 15 médailles dont 5 d'or, 6 d'argent et 4 de bronze en individuel, plus 2 coupes par équipe qui ont été remportées. 56 tirs ont été tirés toutes disciplines confondues.

Au pistolet : J.-P. Lo Schiavo : 4 fois premier et 2 sélections régionales, participation aux sélections du Championnat de France ; G. Hermitte : une fois première, une fois seconde ; Ch. Hermitte : 2 fois premier, une fois troisième, une sélection régionale ; J.-C. Metzger : une fois troisième ; B. Tagland : 2 fois troisième, sélection aux régionales, présélection pour le Championnat de France ; R. Hermitte : 3 fois deuxième, 3 sélections régionales, une présélection pour les Championnats de France ; J. Reymond, (vétérane de l'équipe), une fois cinquième, une fois sixième.

Bravo à ce petit club qui sportivement porte haut les couleurs de Riez.

Concours des maisons fleuries

La municipalité organise un concours pour associer l'ensemble des Riézoises et des Riézois au fleurissement du village. Vous pouvez concourir dans les catégories fenêtres et balcons, jardins, devantures de commerce.

Soyez nombreux à participer et pour cela inscrivez-vous au Bureau du Tourisme (04 92 77 99 09). La remise des prix se déroulera le vendredi 15 août à 11 h 30 au Bureau du Tourisme.

FÊTE DE L'ABEILLE Riez (Alpes-de-Haute-Provence) 7 septembre 2003

Toute la journée venez découvrir :

- sur la Place Maxime Javelly, le marché aux miels et produits de la ruche, le travail des artisans locaux...
- en mairie, dégustation de miel et initiation au goût, expositions...

Rendez-vous à ne pas manquer :

- 10 h Conférence apicole :
l'abeille, un modèle d'organisation sociale
 - 11 h 30 Inauguration
avec hydromel pour tous
 - 15 h Diaporama sur l'abeille bas-alpine
Le midi, venez déguster les menus au miel
proposés par les restaurateurs de la commune
- Pour tout renseignement : 04 92 77 70 34**

Les Amis du Vieux Riez

20^{es} Journées Européennes du Patrimoine
Riez les 20 et 21 septembre 2003

La commune de Riez et l'Association Les Amis du Vieux Riez animeront ensemble les Journées du Patrimoine 2003.

Samedi 20 septembre : L'Hôtel de Mazan sera ouvert de 15 h à 18 h. Une exposition y sera présentée dans la cour intérieure par les AVR sur le rôle de Prosper Mérimée dans la protection des Monuments historiques.

Le Baptistère sera également ouvert de 15 h à 17 h et une visite du centre ancien de la ville sera proposée par le Bureau du Tourisme à 15 h, départ de ce lieu.

Dimanche 21 septembre : Ouverture de l'Hôtel de Mazan de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h, et du Baptistère de 10 h à 12 h.

Rendez-vous pour la visite de Riez conduite par les AVR devant le Baptistère à 10 h. D'autre part, l'exposition *Le Rouge et le Blanc*, prêtée par le Conservatoire de Salagon, sur le gypse et les gypseries, particulièrement présentes à Riez, sera installée dans le Salon Mirabeau de la Mairie du 20 septembre au 30 novembre.

À l'occasion de ces 20^{es} Journées du Patrimoine, l'Hôtel de Ville sera ouvert les samedi et dimanche, de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h 30.

Le **Centre de Loisirs** accueille les enfants de 4 à 12 ans cet été. Venir au centre de loisir, c'est retrouver ses amis, jouer, redécouvrir son environnement, apprendre à vivre avec les autres et bien d'autres choses encore.

Inscriptions à l'école primaire tous les mardi de 16 h 30 à 18 h ou sur rendez-vous par téléphone (04 92 77 78 19). Au cours de l'été (du 30 juin au 22 août) inscriptions à l'école maternelle (04 92 77 83 06).

Le carnet de l'état civil

Décès

- 01/04/2003 - Madeleine Antoinette Joséphine MUSCAT,
veuve KRANSS, née le 10/11/1908
- 11/04/2003 - Vilmos UVEGES, né le 24/04/1923
- 04/05/2003 - Rachele Zélia Augustine DUCROCQ



Mariage

- 26/04/2003 - Michèle Eliane Christiane GIRARD et Frédéric Denis André LYONS
- 07/06/2003 - Sandrine Monique FERAUD et Sébastien LATMIRAL
- 07/06/2003 - Anna Marie-Louise HOMBEK et Jean-Michel Marcel Henri DAUTEL

Naissances

- 08/04/2003 - Fiona Grace Aspasia Alyssa ALSTEENS
- 15/04/2003 - Axel Valentin Jacques GABREL

INFOS

Deux adresses courriel
À votre disposition

mairie.riez@wanadoo.fr

http://www.ville-riez.fr

pour le Bureau du Tourisme

tourisme.riez@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie

Mairie: 04 92 77 99 00

du lundi au jeudi

9 h à 12 h – 14 h à 17 h 30

le vendredi

9 h à 12 h – 14 h à 16 h 30

le samedi matin 9 h à 12 h

Les numéros utiles

N° Urgences: 15 (SAMU)

Pompiers: 18 et 112 (portables)

Gendarmerie: 17

Hôpital (médecins de garde): 04 92 70 10 00

Pharmacie: 04 92 77 80 26

Ambulances: 04 92 77 97 66

Bureau de Tourisme: 04 92 77 99 09

Déclic Météo: 08 92 68 08 08

Crèche Halte Garderie: 04 92 77 76 66

Centre Loisirs (12 à 16 ans): 04 92 77 73 74

Centre Aéré (5 à 12 ans): 04 92 77 78 19

Le Riézois paraît tous les trois mois.

Toute suggestion ou demande de publication est à adresser à Jean-Paul Faucon sur l'adresse faucon1@wanadoo.fr ou à Gérard Pierrot en Mairie ou sur l'adresse courriel mairie.riez@wanadoo.fr avant le 5 septembre 2003 dernier délai pour la prochaine parution. Maquette et mise en page réalisées par la Commission Municipale Communication et Relations Publiques.